REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la Vendée

Arrondissement
de Fontenay le Comte

Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le
ID : 085-218501823-20250310-CM10032025_18-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 10 mars 2025

N° CM10032025-18
SG/CPG

L'an deux mille vingt-cinq, le dix du mois de mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Mme le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Mme Michelle DEVANNE, Maire.

Date de convocation : 3 mars 2025

Nombre de Conseillers : 29
Nombre de votants : 29

Présents : Mme M. DEVANNE, M JC MARCHAND, Mme L. AVOINE, M A. GUILLOTEAU, Mme MN FRADIN, M C. PELLETIER, Mme N. FIORI, M N. GODET, Mme P. DEBELLOIR-POUPIN, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, Mme I. BROSSET, Mme A. RABILLER, M J. LANDA, M P. BOUSSEAU, Mme L. VILLATEAU, M D. HÉRAUD, Mme E. LORIEAU NUÑEZ, M D. DOLÉ, M J. BALLAY, M M. PRAUD, M K. SERIN formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Mme MB VINCENT	Procuration à	Mme MN FRADIN
M F. RABAUD	''	M JC MARCHAND
Mme E. BILLEAUD	''	Mme I. BROSSET
Mme E. RABILIER	''	Mme L. VILLATEAU
Mme M. LERAY	''	M J. LANDA
M N. RIPAULT	''	M P. BOUSSEAU
M JM BEAUFFRETON	''	M K. SERIN
Mme M. RANGEARD	''	M D. DOLÉ

Secrétaire : M C. PELLETIER

OBJET : **VOTE DES SUBVENTIONS 2025**

VU l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, disposant que l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget ;

CONSIDERANT que, chaque année, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur l'attribution de subventions à certaines associations de la Commune ;

CONSIDERANT les échanges qui ont eu lieu lors de la Commission Finances du 20 janvier 2025 ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE d'attribuer les subventions figurant dans le tableau ci-après :

SUBVENTIONS	VOTE 2025	Commentaires
SPORTS		
Associations sportives adhérentes à l'OMS	33 500,00 €	
Cercle équestre de la Loge	1 000,00 €	
Pouzauges Vendée Handball	5 000,00 €	Maintien en National
Dans'Attitude	750,00 €	
Quintessence	200,00 €	
Les Marcheurs des Collines	600,00 €	
Pom N'Dance Pouzauges	400,00 €	

…/…

Envoyé en préfecture le 13/03/2025
Reçu en préfecture le 13/03/2025
Publié le
ID : 085-218501823-20250310-CM10032025_18-DE

SUBVENTIONS	VOTE 2025	Commentaires
ECOLES ET ASSOCIATIONS A BUT EDUCATIF		
Ecole publique Jules Verne - Classe découverte	35 € / élève Pouz.	Acter 1 fois dans la scolarité (Classes CE2 CM1 CM2)
Bibliorêve (école Jules Verne)	500,00 €	
COLLEGES		
Association sportive Collège Gaston Chaissac	500,00 €	
Association Sportive Collège Antoine de Saint-Exupéry	500,00 €	
ASSOCIATIONS A BUT SOCIAL		
Les Amis de la Résidence des Collines	1 500,00 €	
Entraid'Addict 85	100,00 €	
Vie Libre	100,00 €	
Association Esmeralda	300,00 €	
ASSOCIATIONS A BUT CULTUREL		
Ecole de Musique Pouzauges	34 000,00 €	
Chorale du Puy Lory	400,00 €	
Ensemble Vocal La Caldarane	500,00 €	
Comité de jumelage Pouzauges-Eye-Meitingen		
Les Fous des Puys (échecs)	200,00 €	
L'Œuf au Riz	1 200,00 €	
Théâtre de la Folie	300,00 €	
ASSOCIATIONS DIVERSES		
Comité d'union asso. et sections patriotiques (Anciens combattants)	300,00 €	
Association Ecologique du Haut-Bocage Vendéen	150,00 €	
Association des Entreprises de Pouzauges	4 000,00 €	
Teams Simon DESCHAMPS	500,00 €	
AUTRES PARTICIPATIONS (hors compte 6574)		
CCAS - Ville - 657362	50 000,00 €	

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.

Christian PELLETIER
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par :
Michelle Devanne
Date de signature : 13/03/2025
Qualité : Maire de Pouzauges